

Résolution du 29 novembre 2006 de M. Olivier Norer, Mmes Alexandra Rys, Marguerite Contat Hickel, MM. Gérard Deshusses, Christian Zaugg, Alain Dupraz, Philippe Herminjard, Pierre Maudet, Blaise Hatt-Arnold, Alexis Barbey et Pascal Rubeli: «En nous y prenant à l'avance, évitons les chutes (rails de tram et cyclistes)».

(acceptée par le Conseil municipal lors de
la séance du 23 avril 2007)

RÉSOLUTION

Considérant:

- que les rails de tram ne sont pas toujours les bienvenus sous les roues des cyclistes, en raison de leur caractère glissant;
- qu'il existe plusieurs points noirs en matière de cohabitation tram/vélo, où le faible angle fait par le contact rail-roue incite à la chute;
- que le virage effectué par les lignes de tram 13 et 15 à la sortie de l'arrêt «Stand» en direction du rond-point de Plainpalais est un danger notable pour tout cycliste empruntant cette artère très fréquentée;
- que toute rectification spéciale du tracé des rails est particulièrement onéreuse;
- que, lors de la construction du tram Cornavin-Onex-Bernex, les nouveaux rails de tram à poser au carrefour Stand/Georges-Favon modifieront la configuration des rails existants et que ce chantier offre l'occasion de supprimer un point noir sans frais supplémentaires,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de faire modifier, à l'occasion du futur chantier du tram Cornavin-Onex-Bernex, la disposition des rails de tram au carrefour Stand/Georges-Favon, afin de les rendre moins dangereux pour les cyclistes se rendant vers la place du Cirque.